



**INSCRIPTION  
A LA PROFESSION DE FOI EN 2027 et  
AU SACREMENT DE LA CONFIRMATION 2028**

Cher jeune, il y a quelques années tu as fait ta 1<sup>ère</sup> communion. Depuis du temps s'est écoulé, tu as grandi et mûri, des questions très sérieuses commencent à se poser à toi : **penses-tu faire un pas de plus ?**

**Inscris-toi dès maintenant au :**

**Presbytère Saint Georges  
5, rue du Presbytère  
67500 HAGUENAU  
Tél. : 03.88.93.90.03**

(Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h.)  
Le responsable : Marc Eschenlauer, (eschenlauer.m@orange.fr).

Une réunion d'information et d'inscription aura également lieu le :

**Vendredi 11 Septembre 2026 à 19 heures 30  
au centre paroissial St Georges – 3 rue du grenier à Haguenau**

Nom et prénom (*du jeune*) : .....

Date naissance (*du jeune*) : ..... Lieu : .....

Date de baptême (*du jeune*) : ..... à la paroisse de : .....

Nom et prénom du père : .....

Nom de jeune fille et prénom de la mère : .....

Adresse : .....

Ville : .....

N° de téléphone (des parents) : .....

Adresse mail (des parents) : .....

**Prière de joindre obligatoirement un extrait d'acte de baptême**, ou la photocopie du livret de famille annotée par la paroisse de baptême.

En accord avec mes parents, je m'inscris pour :

- |   |     |                          |     |                          |
|---|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| ✦ Célébrer ma Profession de Foi en 2027 : | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| ✦ Célébrer ma Confirmation en 2028 :      | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |

**IMPORTANT** : Les jeunes qui ne souhaitent pas faire la Profession de Foi en 2027, mais uniquement la Confirmation en 2028, devront suivre la préparation sur les deux années.

**Nous nous engageons** à ce que notre jeune soit présent à **toutes** les rencontres de catéchèse et à participer avec lui aux messes dominicales auxquelles il sera invité et tout particulièrement aux messes en famille.

**Nous donnons notre accord** pour que notre enfant puisse être photographié ou filmé, et publié dans les DNA et sur notre site internet :  OUI  NON

**Attention** : un montant de 50 € pour le règlement du cerge, des différents livrets et diverses fournitures est à joindre à la demande d'inscription (par chèque au nom de « **Mense curiale** » ou en numéraire).

**Le Curé Yannick Beuvelet et Marc Eschenlauer.**

Signature du jeune :

Signature des parents :